

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55 33

Email : ccpq@profor.be
www.enseignement.be

1. AGRONOMIE

1.1. AGRICULTURE

TECHNICIEN / TECHNICIENNE EN AGRICULTURE

PROFIL DE FORMATION (CQ6 T)

PQ ayant généré le PF : Exploitant/Exploitante en agriculture

Accord du Conseil Général

Le 29 juin 2000

Confirmation du Parlement

Le 19 juillet 2001

LE METIER

Les progrès de la science et de la technologie ont transformé profondément la vie du monde rural et son économie. L'agriculture a dû s'adapter à ces mutations, et la gestion d'une exploitation demande aujourd'hui une maîtrise de compétences dans les domaines technique, commercial, administratif et comptable.

Le technicien/la technicienne en agriculture est à la fois:

- **chef d'exploitation et manager**, car il/elle a la responsabilité du choix du développement de l'exploitation, des schémas de production, de la gestion journalière de ses spéculations, de la commercialisation de ses productions, des relations avec le monde professionnel, de la participation à la vie associative locale, de la bonne image de marque qu'il doit donner de son métier.
- **technicien**, car il/elle doit décider des moyens pour arriver à la production la plus performante. Pour prendre une décision, il/elle doit pouvoir se baser sur de solides connaissances de base techniques (chimie, biologie, physique, botanique, pédologie...) auxquelles s'ajoutent les connaissances techniques spécialisées.
- **exécutant**, car il/elle doit effectuer la mise en pratique de la technique par l'application des produits et par l'utilisation d'outils et matériels de plus en plus sophistiqués.

Des compétences administratives et comptables sont nécessaires pour gérer, entre autre, la situation financière de l'entreprise.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation correspondant au CQ6 de l'enseignement secondaire technique de qualification.

Pierre Morandi,

Président de la commission consultative.

Emile Bertrand,
Christiane Schmitz-Van Keer,

Chargés de mission.

Ont collaboré à l'élaboration des profils :

– des représentants :

- de l'Entente syndicale UPA-UDEF ,
- de la Fédération nationale des Jeunes Alliances Paysannes de Belgique (JAP) ,
- de l'Alliance agricole belge (AAB) ,
- du Service professionnel de la Jeunesse agricole,
- de l'Union professionnelle des Associations horticolas (UPAH) ,
- de l'Association pour la Promotion de l' Horticulture wallonne (APHW) ,
- de la Direction générale de l'Agriculture et de la Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement du Ministère de la Région wallonne ,
- du Centre interprofessionnel Maraîcher ,
- de l'Union professionnelle des Horticulteurs du Hainaut ,
- de l'Association des Entrepreneurs de jardins de Belgique ,
- du Groupement des Pépiniéristes de Lesdain ,
- de l'Association royale des Professionnels de l'Horticulture ,
- de la Société royale forestière de Belgique ,
- de l'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement ,
- de l'Union des Entrepreneurs forestiers de Wallonie ,

- de l'Association de Techniciens forestiers indépendants ,
- d'agriculteurs, d'horticulteurs indépendants ,
- des représentants :
 - des Organisations syndicales interprofessionnelles et professionnelles ,
 - de l'Inspection de la Communauté française ,
 - de l'Enseignement secondaire ,
 - de l'Enseignement spécial ,
 - de l'Enseignement de promotion sociale ,
 - de l'Office communautaire et régional de la Formation professionnelle et de l'Emploi (FOREM) ,
 - de l'Institut bruxellois francophone pour la Formation professionnelle (IBFFP)

TABLE DES MATIERES

Le métier	Page 2
Remerciements	Page 3
Table des matières	Page 5
Fonction 01: Inspecter le comportement d'un animal et d'un troupeau afin de découvrir les problèmes qui gênent son développement	Page 8
Fonction 02: Développer les techniques ou opérations liées à l'alimentation des troupeaux dans le respect des législations en vigueur dans le but d'obtenir une production répondant aux normes de qualité	Page 10
Fonction 03: Développer les techniques ou opérations liées au renouvellement du troupeau	Page 12
Fonction 04: Développer les techniques ou opérations liées à la santé et à l'hygiène du troupeau dans le respect des législations en vigueur	Page 14
Fonction 05: Intervenir sur un animal ou sur un troupeau, en préservant leur bien-être et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité	Page 16
Fonction 06: Développer les techniques ou opérations liées à la récolte, au stockage des produits et sous produits de l'élevage selon les normes de qualité en vigueur	Page 17
Fonction 07: Contrôler et assurer le suivi des activités de conduite des élevages, des équipements et du travail	Page 19
Fonction 08 : Inspecter l'état d'une parcelle en culture afin de découvrir les problèmes qui gênent le développement des plantes	Page 20

Fonction 09 : Développer les différentes techniques et opérations liées à la préparation du sol, aux semis, aux plantations et aux travaux d'entretien en cours de croissance	Page 23
Fonction 10 : Développer les différentes techniques ou opérations liées à la fertilisation dans le respect des réglementations en vigueur	Page 28
Fonction 11 : Développer les différentes techniques ou opérations liées à la défense et à la protection des végétaux dans le respect des réglementations en vigueur	Page 31
Fonction 12 : Développer les différentes techniques ou opérations liées à la récolte, au stockage des produits dans le respect des réglementations et des normes en vigueur (normes de qualité, de sécurité, ...)	Page 34
Fonction 13 : Contrôler et assurer le suivi des activités de conduite des cultures, des équipements et du travail	Page 35
Fonction 14 : Développer les techniques ou opérations liées au maintien opérationnel des outils, machines, matériels et bâtiments	Page 36
Fonction 15 : Organiser son travail dans le cadre d'une activité et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimale	Page 38
Fonction 16 : Analyser les possibilités de création d'activités de valorisation et de diversification de son exploitation dans le cadre d'une synergie entre celles-ci et les activités premières de l'exploitation	Page 40
Fonction 17 : Développer les techniques ou opérations liées à la transformation et à la conservation des produits dans le respect des normes de qualité (ISO, HACCP)	Page 41
Fonction 18 : Développer les techniques ou opérations liées à la commercialisation et au conditionnement des produits issus de la production ou des produits transformés	Page 43
Fonction 19 : Développer les techniques ou opérations liées à une activité de tourisme dans le respect des normes et législations en vigueur	Page 44
Fonction 20 : Rentabiliser les activités de valorisation développées sur son exploitation	Page 45
Fonction 21 : Développer son exploitation	Page 46
Fonction 22 : Gérer son exploitation	Page 49

Fonction 23 : Agir en acteur de la protection de l'environnement pour raisonner ses choix techniques et économiques (recommandations pour un développement durable)	Page 53
Fonction 24 : Etablir des relations avec les collectivités locales, structures sociales, culturelles, professionnelles et économiques, et participer à leurs fonctionnements	Page 55
Fonction 25 : S'informer et organiser sa formation permanente	Page 56

Fonction 01: Inspecter le comportement d'un animal et d'un troupeau afin de découvrir les problèmes qui gênent son développement.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
1.1 Repérer dans un élevage un animal ayant un comportement ou un développement physiologique particulier.	1.1.1. Décrire l'anatomie et la morphologie des différents groupes d'animaux;	CM	La description de la configuration et de la structure externe des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions est juste.
	1.1.2. Décrire les modifications intervenant au cours de la croissance;		
	1.1.3. Décrire les symptômes d'un comportement ou d'un état morphologique ou physiologique particulier d'un animal;	CM	Les symptômes simples : (agitation, abattement, manque d'appétit, ..., femelle en chaleur, en gestation avancée ou prête à mettre bas, ...) sont correctement décrits.
1.2 Repérer chez un animal ou dans un élevage la présence d'une maladie ou d'un parasite.	1.1.4. Déceler la présence d'un comportement ou d'un état physiologique particulier.	CM	Le repérage d'un comportement particulier d'un animal est fiable.
	1.2.1. Identifier par leur nom commun les principales maladies et principaux parasites externes et internes des animaux;	CM	La description des symptômes de présence des principales maladies et des parasites courants des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions est juste.
	1.2.2. Décrire les symptômes de la présence des principales maladies et des principaux parasites;		
1.3 Repérer des conditions anormales d'ambiance ou d'environnement d'un élevage.	1.2.3. <i>Déceler chez un animal les indices de présence des principales maladies et des principaux parasites</i>	CEP	
	1.3.1. Présenter les normes zootechniques et fonctionnelles pour le logement des animaux (bien être animal, réglementations,);	CM	Les explications relatives aux normes zootechniques et fonctionnelles pour le logement des animaux sont correctes.
	1.3.2. décrire les symptômes de conditions anormales d'ambiance ou d'environnement pour le développement des animaux;		La description des symptômes de conditions anormales d'ambiance ou d'environnement est juste.
1.4 Préciser, seul ou en faisant appel à un technicien, les interventions à effectuer en fonction des observations réalisées.	1.3.3. <i>Déceler les indices de présence de conditions anormales d'ambiance ou d'environnement</i>	CEP	
	1.4.1. Utiliser des documents ressources, la méthodologie afin d'en déduire les actions à mener suite aux observations réalisées.	CM	Les documents ressources consultés permettent de donner une réponse aux problèmes posés. La démarche méthodologique adoptée est correcte les propositions d'action sont pertinentes.
	1.4.2. <i>Juger, estimer les risques;</i>	CEP	

	<i>1.4.3. Décider des actions à mener.</i>		
1.5 Rendre compte de ses observations.	1.5.1. Synthétiser les résultats des observations <ul style="list-style-type: none"> - développer un esprit de raisonnement et de synthèse face à une situation d'observation, - rapporter oralement ou par écrit et d'un façon compréhensible les observations faites lors de l'inspection d'un animal ou d'un troupeau. 	CM	La présentation, orale ou écrite, de la synthèse des informations exploitables relatives aux observations réalisées est pertinente.

Fonction 02: Développer les techniques ou opérations liées à l'alimentation des troupeaux dans le respect des législations en vigueur dans le but d'obtenir une production répondant aux normes de qualité.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
<p>2.1 Alimenter les animaux en tenant compte du rationnement et des modes d'alimentation spécifiques des différents troupeaux.</p>	<p>2.1.1. Exposer les mécanismes de la digestion</p> <ul style="list-style-type: none"> - schématiser l'organisation générale du système digestif des différentes catégories d'animaux, - expliquer la fonction de chacun des organes de l'appareil digestif. 	CM	<p>Le schéma de l'organisation du système digestif des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions est juste et chacun des organes du système est correctement identifié.</p> <p>Les explications relatives à la fonction de chacun des organes sont correctes.</p>
	<p>2.1.2. Présenter les exigences nutritives des animaux en fonction de leur stade de développement et de leur destination.</p>	CM	<p>Les explications relatives aux exigences nutritives des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions est juste.</p>
	<p>2.1.3. Distinguer les caractéristiques des principaux aliments:</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les nutriments des aliments selon leur source et expliquer leur fonction sur le développement des animaux, - estimer, par le toucher, la vue, le goût, la qualité d'un aliment, d'un fourrage, - identifier les principaux aliments et caractériser leurs apports nutritifs, - expliquer la signification des indications reprises sur les étiquettes des aliments commerciaux, - appréhender les notions de "normes de qualité" d'une alimentation et agir en conséquence. 	CM	<p>Les explications relatives aux caractéristiques nutritives des principaux aliments sont justes.</p> <p>Les différents termes, symboles, ... repris sur une étiquette commerciale ou une notice d'utilisation des aliments sont correctement décodés et expliqués.</p> <p>Les explications relatives aux notions de "normes de qualité" sont pertinentes.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>présenter les conséquences d'une alimentation non conforme aux normes pour la santé humaine.</i> 	CEF	
	<p>2.1.4. Raisonner le choix et le calcul d'une alimentation rationnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - présenter les caractéristiques d'une alimentation rationnelle; - déterminer, à partir de documents ressources les exigences nutritives des différentes catégories d'animaux en fonction de leur stade 	CM	<p>Pour des exemples concrets en rapport avec les activités de l'exploitation.</p> <p>Le raisonnement conduisant aux choix des ingrédients d'une alimentation rationnelle est correct et les justifications relatives à ces choix sont pertinentes.</p> <p>Les calculs des éléments de l'alimentation sont justes.</p>

	<p>de développement et de leur destination;</p> <ul style="list-style-type: none"> - calculer les ingrédients d'une ration simple (composition et valeurs nutritives), vérifier la correspondance apports/besoins; - choisir les aliments assurant le meilleur rapport qualité-prix. 		
2.2 Conserver, préparer et distribuer les aliments dans le respect des règles de sécurité et des consignes prévues.	<p>2.2.1. Réaliser la préparation et la distribution des rations</p> <ul style="list-style-type: none"> - respecter les consignes, - estimer des quantités d'aliments en volume, en poids, - respecter les règles d'hygiène et de sécurité. 	CM	<p>Le travail exécuté répond aux exigences professionnelles</p> <p>Les consignes sont respectées.</p> <p>Les prescriptions prévues en matière d'hygiène et de sécurité sont appliquées.</p> <p>L'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante.</p>
	<p>2.2.2. Réaliser le stockage des aliments dans le respect des réglementations en la matière:</p> <ul style="list-style-type: none"> - décrire les modes de conservation des aliments, - expliquer les incidences du mode de conservation sur les caractéristiques physico-chimiques des aliments. 	CM	<p>La description des différents modes de conservation des aliments est juste.</p> <p>Les explications relatives aux modifications éventuelles des caractéristiques physico-chimiques des aliments en cours de stockage sont pertinentes.</p>

Fonction 03: Développer les techniques ou opérations liées au renouvellement du troupeau.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
3.1 Gérer les différentes phases du cycle de reproduction du troupeau.	3.1.1. Identifier et caractériser les principales races des différentes catégories d'animaux présents dans les élevages de nos régions.	CM	Les caractéristiques des différentes races des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions sont correctement décrites. En situation concrète, les différentes races sont correctement identifiées.
	3.1.2. Exposer les mécanismes de la reproduction: – schématiser l'organisation générale du système de reproduction des différentes catégories d'animaux; – expliquer la fonction des organes mâle et femelle de l'appareil reproducteur.	CM	Le schéma de l'organisation du système de reproduction des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions est juste et chacun des organes du système est correctement identifié. Les explications relatives à la fonction de chacun des organes sont correctes.
	3.1.3. Décrire les signes indicateurs du moment opportun pour la mise à la reproduction et préparer celle-ci.	CM	La description des indicateurs de mise à reproduction des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions est juste.
	3.1.4. Présenter les principes de l'insémination artificielle et en expliquer les techniques de mise en œuvre.	CM	Les explications relatives aux principes de l'insémination artificielles sont justes.
3.2 Etablir un plan de sélection en vue de l'amélioration du cheptel.	3.2.1. Exposer les connaissances de base relatives à l'amélioration génétique et à l'amélioration de la fertilité d'un troupeau : – décrire les principaux mécanismes de l'hérédité, – exposer les notions essentielles de la génétique quantitative, – exposer les principes généraux de l'amélioration génétique, – exposer les notions "d'organismes génétiquement modifiés (OGM)".	CM	La description des mécanismes de l'hérédité est juste Les explications relatives aux principes généraux de l'amélioration génétique et à l'amélioration de la fertilité d'un troupeau sont pertinentes.
3.3 Assurer, seul ou avec l'aide d'un vétérinaire, la mise bas.	3.3.1. Exposer les signes indicateurs d'un état de gestation.	CM	La description des indicateurs d'un état de gestation des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions est juste.
	3.3.2. Prévoir et préparer la mise bas (organisation et	CEP	

	<i>préparation des locaux et du matériel).</i>		
	3.3.3. <i>Participer aux opérations de mise bas.</i>		
	3.3.4. Expliquer les premiers soins à dispenser à la mère et au(x) jeune(s) après la mise bas.	CM	La description des premiers soins à dispenser à la mère et aux jeunes après la mise bas est juste et les justifications relatives à ces soins sont pertinentes.
	3.3.5. <i>Dispenser les premiers soins dans le respect des techniques de mise en œuvre et des règles d'hygiène et de sécurité.</i>	CEP	

Fonction 04: Développer les techniques ou opérations liées à la santé et à l'hygiène du troupeau dans le respect des législations en vigueur.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
4.1 Gérer et appliquer les plans de prophylaxie relatifs aux risques de maladie.	4.1.1. Caractériser les principales maladies et troubles des différents groupes d'animaux: – décrire les principales maladies (microbiennes, nutritionnelles) et troubles afin d'en prévenir sinon d'en contrôler les causes.	CM	Les maladies courantes des animaux d'élevage, de production laitière ou de viande sont correctement décrites et les explications relatives à leurs causes et à leurs symptômes sont pertinentes.
	4.1.2. Caractériser les principaux parasites des différents groupes d'animaux: – décrire les principaux parasites externes et internes , identifier leurs effets sur la croissance des animaux	CM	Les parasites courants des animaux d'élevage, de production laitière ou de viande sont correctement décrits et les explications relatives à leurs causes et à leurs symptômes sont pertinentes.
	4.1.3. Exposer l'importance des problèmes sanitaires pour le développement d'un élevage: – au niveau économique; – au niveau de la répercussion sur la santé humaine; –	CM	Les justifications relatives à la prise en compte des problèmes sanitaires en élevage sont pertinentes.
	4.1.4. Identifier les programmes de traitements prophylactiques et curatifs à mettre en œuvre dans un élevage: – justification des mesures de prophylaxie obligatoire; – traitements et interventions sur les animaux et les locaux.	CM	Les explications relatives aux programmes de traitements prophylactiques et curatifs à mettre en œuvre et les justifications relatives à ces traitements sont pertinentes.
	4.1.5. Identifier les réglementations en vigueur sur le dépistage des maladies à risque, des maladies à déclaration obligatoire.	CM	Les réglementations en matière de dépistage et de déclaration des maladies à risque sont correctement identifiées. Les explications relatives aux procédures à respecter sont justes.
	4.16. <i>Elaborer, sous le contrôle d'un vétérinaire, un plan de traitement prophylactique, dans le respect des législations en vigueur.</i>	CEP	
	4.1.7. <i>Caractériser les principaux produits de base autorisés en pharmacie vétérinaire: – classer les produits en fonction de leur destination et de leur matière active;</i>	CEF/ CEP	

	<ul style="list-style-type: none"> - consulter un index des produits autorisés; - expliquer la signification des indications reprises dans les notices d'utilisation et sur les étiquettes des produits; - expliquer les modes de conservation des produits en référence aux instructions des notices d'emploi et aux réglementations en matière de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement. 		
	4.1.8. Assurer le suivi des plans de traitement et contrôler les résultats des interventions (traçabilité des interventions).	CEP	
4.2 Dispenser certains traitements simples et intervenir en cas d'urgence (blessure, étranglement,...).	4.2.1. Appliquer les techniques de soins, traitements, pouvant être dispensés en situation d'urgence, d'initiative ou sur les conseils d'un vétérinaire dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène: <ul style="list-style-type: none"> - diagnostic (prise de température, observation de l'œil,...); - réalisation d'un traitement (injection sous-cutanée et intramusculaire, application d'une pommade, ...) en respectant les consignes d'utilisation des produits et des matériels. 	CEP	
	4.2.2. Appliquer les procédures d'intervention en cas d'intoxications dues à la manipulation, l'utilisation des produits sanitaires dans le respect des consignes reprises dans les notices d'utilisation.	CEP	

Fonction 05: Intervenir sur un animal ou sur un troupeau, en préservant leur bien être et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
5.1 Réaliser les différentes pratiques zootechniques liées à la conduite de l'élevage.	5.1.1. Identifier les pratiques zootechniques liées à la conduite d'un élevage.	CM	Les interventions zootechniques courantes et pouvant être effectuées par l'éleveur sont raisonnées : - dans le respect des procédures et des techniques appropriées. - dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
	5.1.2. <i>Appliquer les techniques d'interventions dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.</i>	CEP	
5.2 Aborder, saisir, contenir, déplacer un animal, un troupeau.	5.2.1. <i>Appliquer les techniques adéquates pour pratiquer des interventions, des manipulations sur un animal ou un lot d'animaux en respectant les règles de prévention des accidents corporels, et les principes de l'économie des efforts.</i> 5.2.3. <i>Adopter un comportement d'assurance vis-à-vis des animaux (stabilité émotionnelle,...).</i>	CEP	

Fonction 06: Développer les techniques ou opérations liées à la récolte, au stockage des produits et sous produits de l'élevage selon les normes de qualité en vigueur.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
6.1 Récolter , conserver des produits laitiers dans de bonnes conditions d'hygiène	6.1.1. Décrire l'anatomie et la physiologie de la mamelle.	CM	Les explications relatives – à l'anatomie de la mamelle – au déclenchement et à l'entretien de la sécrétion lactée – à la composition du lait sont justes.
	6.1.2. Schématiser les différents systèmes de traite et en décrire le fonctionnement	CM	La schématisation des systèmes de traite courants est juste et les explications relatives au fonctionnement sont pertinentes..
	6.1.3. Réaliser la traite dans le respect des règles d'hygiène: – décrire les différentes phases de la traite; – utiliser l'équipement selon les règles.	CEP	
	6.1.4. Caractériser les systèmes de conservation des produits de la traite: – décrire les techniques de conservation; – raisonner les techniques de conservation des produits en vue de garantir leur qualité.	CM	Les explications relatives aux différentes techniques de conservation des produits laitiers sont pertinentes.
	6.1.5. Prélever des échantillons selon les procédures réglementaires afin d'effectuer les contrôles de qualité.	CM	Les procédures établies pour les prélèvements d'échantillons sont respectées.
	6.1.6. Comprendre un bulletin de résultats d'analyses et adapter ses actions.	CM	Les résultats d'un bulletin d'analyse du lait sont correctement décodés et expliqués. Le raisonnement conduisant aux actions à mettre en œuvre est pertinent.
6.2 Nettoyer et désinfecter les matériels de récolte et de conservation des produits de la traite (matériel de traite, laiterie, ...)	6.2.1. Identifier les dispositions légales relatives à la conception des locaux de traitement des produits laitiers, au nettoyage du matériel de récolte, de conservation des produits.	CM	Les explications relatives aux prescriptions légales à respecter pour la récolte et la conservation des produits laitiers sont pertinentes.
6.3 Préparer les animaux destinés à être	6.3.1. Identifier les critères d'appréciation d'un animal	CM	Les explications relatives aux critères d'appréciation d'un

vendus ou présentés	destiné à la vente, à la présentation . 6.3.2. Raisonner le moment opportun pour la vente pour la présentation dans le cadre d'une amélioration de la rentabilité.		animal destiné à la vente, à la présentation sont justes. Le raisonnement conduisant au choix du moment opportun pour la vente est pertinent.
	6.3.3. <i>Préparer un animal destiné à la vente, à la présentation.</i>	CEP	
6.4 Récolter et stocker les sous-produits de l'élevage dans le respect de la réglementation sur la protection de l'environnement.	6.4.1. Exposer les réglementations en vigueur en matière de récolte et de stockage du fumier, du lisier, ...	CM	Les explications relatives aux prescriptions légales à respecter pour la récolte et le stockage des sous-produits de l'élevage sont pertinentes.
	6.4.2. <i>Réaliser la récolte et le stockage dans le respect des réglementations en vigueur sur la protection de l'environnement.</i>	CEP	

Fonction 07: Contrôler et assurer le suivi des activités de conduite des élevages, des équipements et du travail.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
7.1 Enregistrer, sur fiches ou sur P.C., les données se rapportant au suivi des productions animales, des équipements et du travail sur des documents prévus à cet effet (suivi de la reproduction, carnet de performance, fiche sanitaire, temps de travaux, carnet d'entretien, ...).	7.1.1. Collecter les informations pertinentes et réglementaires pour assurer le suivi de la conduite des troupeaux, des équipements, des matériels. 7.1.2. Consigner les informations sur les documents prévus à cet effet, fiches ou P.C. 7.1.3. Réaliser avec les logiciels informatiques et les banques de données tous les documents nécessaires au suivi des activités (traçabilité des activités).	CM	Les informations collectées sont fidèles, objectives, exploitables et permettent de répondre aux objectifs fixés. Les informations consignées sont exactes, les calculs éventuels ne présentent pas d'erreurs. Les procédures d'encodage par outil informatique sont respectées. Les documents de vie des activités sont fiables.
7.2 Calculer et interpréter les principaux critères de performance relatifs aux productions animales et adapter son action avec l'aide éventuelle d'une personne ressource.	7.2.1. Interpréter, analyser les résultats fournis par le traitement des informations. 7.2.2. Exploiter les résultats obtenus. 7.2.3. Raisonner les actions à mettre en œuvre en fonction des informations obtenues.	CM	Les résultats fournis par le traitement des informations sont correctement décodés et expliqués et les justifications des propositions d'actions à mener sont pertinentes.

Fonction 08: Inspecter l'état d'une parcelle en culture afin de découvrir les problèmes qui gênent le développement des plantes.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
8.1 Reconnaître les genres et espèces des plantes cultivées dans l'exploitation.	8.1.1. Définir les notions de famille, de groupe, de genre, d'espèce, de variété (cultivar) en référence à la systématique normalisée du règne végétal. 8.1.2. Exposer les notions d'organismes génétiquement modifiés (OGM). 8.1.3. Identifier par leur nom commun les plantes de la filière agricole ayant une importance économique. 8.1.4. Décrire les caractéristiques et les exigences culturales de ces plantes.	CM	Les différents éléments de la terminologie utilisée en systématique végétale sont correctement différenciés. La démarche méthodologique adoptée pour identifier, en situation concrète, les plantes habituellement cultivées dans nos régions (plantes céréalières, fourragères, potagères, ...) est correcte et conduit à des résultats exacts. La description des caractéristiques et exigences culturales de ces plantes est juste.
8.2 Observer et apprécier l'état de développement de la culture.	8.2.1. Décrire d'une façon juste et complète la morphologie des principaux organes, jeunes et adultes des plantes, tels la racine, la tige, la feuille, la fleur, le fruit, la graine.	CM	Pour les plantes courantes cultivées dans nos régions : – la morphologie des organes de base d'une plante est décrite avec justesse; – la représentation schématique d'une plante et la localisation de ces organes de base est exacte; – la description de l'aspect extérieur normal d'une plante est correcte.
	8.2.2. Expliquer la fonction de chacun de ces organes à ses différents stades de développement et les situer sur une représentation schématique de la plante.	CM	La représentation schématique des plantes couramment cultivées est juste et la fonction de chacun de ses organes de base à ses différents stades de croissance est correctement expliquée.
	8.2.3. Diagnostiquer un état particulier de développement de la plante à chacun de ses stades de croissance : – état physiologique (port, développement racinaire et foliacé, couleur,...) – état sanitaire (parasites, maladies)	CM	En situation concrète, un état particulier de développement d'une plante est repéré avec justesse.
8.3 Repérer la présence d'un problème dû aux conditions environnantes.	8.3.1. Exposer les mécanismes et les facteurs conditionnant les fonctions végétales des plantes; – décrire sommairement les principaux phénomènes physiologiques tels la respiration, la transpiration et la sudation, la photosynthèse, la nutrition, la croissance	CM	Les explications relatives aux mécanismes et aux facteurs conditionnant un développement normal d'une plante sont pertinentes.

	<p>et la reproduction ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - expliquer l'importance de chacune de ces fonctions pour le développement de la plante. 		
	8.3.2. Décrire les dommages causés par l'eau, le soleil, le vent, le gel, la neige, la pollution sur le développement des plantes.	CM	Les dommages causés aux plantes par l'eau, le soleil, le vent, le gel, la neige, la pollution sont correctement décrits.
	8.3.3. <i>Constater, sur le terrain, des dégâts dus aux conditions atmosphériques et en apprécier l'importance.</i>	CEP	
8.4 Repérer la présence d'une carence ou d'un excès en éléments fertilisants	8.4.1. Décrire les symptômes présentés par une plante en présence d'un excès ou d'une carence en éléments nutritifs majeurs et secondaires.	CM	Les effets sur le développement d'une plante d'un excès ou d'une carence en éléments nutritifs majeurs (N, P, K, Ca) sont correctement décrits.
	8.4.2. <i>Constater, sur le terrain, la présence d'un excès ou d'une carence en éléments nutritifs et en apprécier l'importance.</i>	CEP	
8.5 Repérer la présence d'une maladie des plantes	8.5.1. Identifier par leur nom commun les principales maladies des plantes : <ul style="list-style-type: none"> - virales, bactériennes, fongiques 	CM	La définition des différents types de maladie est correctement formulée.
	8.5.2. Décrire les symptômes de la présence d'une de ces maladies .		Les symptômes de la présence des maladies courantes affectant les cultures de nos régions sont décrits avec justesse.
	8.5.3. Décrire les dommages causés aux plantes par les principales maladies .		Les effets de la présence de ces maladies pour le développement des cultures sont correctement décrits.
	8.5.4. Constater sur le terrain la présence d'une maladie sur les plantes et en apprécier l'importance.	CM	En situation concrète la présence d'une maladie est correctement repérée et l'appréciation des dommages est pertinente.
8.6 Repérer la présence de parasites animaux sur les plantes	8.6.1. Identifier par leur nom commun les principaux parasites animaux des végétaux à leur différents stades de développement.	CM	L'identification des principaux parasites animaux affectant les cultures de nos régions est juste et les symptômes de leur présence sont décrits avec justesse.
	8.6.2. Décrire la morphologie et le cycle de vie de ces principaux parasites et de leurs prédateurs.		La morphologie et le cycle de vie de ces parasites animaux sont correctement décrits.
	8.6.3. Décrire les symptômes de la présence d'un parasite.		Les effets de la présence de ces parasites pour le développement des cultures sont correctement décrits.
	8.6.4. Décrire les dommages causés aux cultures par les principaux parasites.		
	8.6.5. Constater, sur le terrain, la présence de parasites sur les plantes et en apprécier l'importance.	CM	En situation concrète, la présence de parasites animaux est correctement repérée et l'appréciation de leur importance est pertinente.
8.7 Repérer la présence de plantes	8.7.1. Identifier par leur nom commun les principales	CM	En situation concrète, les résultats d'identification des

adventices	plantes adventices à leurs différents stades de développement. 8.7.2. Décrire les dommages causés aux cultures par la présence de plantes adventices.		principales plantes adventices sont exacts. Les effets de la présence de plantes adventices pour le développement des cultures sont correctement décrits.
	8.7.3. Constater, sur le terrain la présence de plantes adventices et en apprécier l'importance.	CM	En situation concrète la présence de plantes adventices est correctement repérée et l'appréciation de leur importance est pertinente.
8.8 Repérer la présence de ravageurs des cultures	8.8.1. Identifier par leur nom commun les principaux ravageurs des cultures (gibiers, oiseaux, taupes, mulots, ...).	CM	En situation concrète, les résultats d'identification des principaux ravageurs des cultures sont exacts et les symptômes de leur présence sont décrits avec justesse. Les effets de la présence de ravageurs pour le développement des cultures sont correctement décrits.
	8.8.2. Décrire les symptômes de la présence d'un ravageur.		
	8.8.3. Décrire les dommages causés aux cultures par les principaux ravageurs.		
	8.8.4. Constater, sur le terrain, la présence de ravageurs et en apprécier l'importance.	CM	En situation concrète, la présence de ravageurs des cultures est correctement repérée et l'appréciation de leur importance est pertinente.
8.9 Rendre compte de ses observations	8.9.1. Synthétiser les résultats des observations: – développer un esprit de raisonnement et de synthèse face à une situation d'observation; – rapporter oralement ou par écrit et d'un façon compréhensible les observation faites lors de l'inspection d'une culture.	CM	La présentation, orale ou écrite, de la synthèse des informations exploitables relatives aux observations réalisées est pertinente.
8.9 Préciser seul ou en faisant appel à un technicien, les interventions à effectuer en fonction des observations effectuées et réaliser les interventions adéquates	8.10.1. Utiliser des documents ressources permettant d'identifier les causes d'un état particulier de développement d'une culture en vue d'y apporter une réponse.	CM	Les documents ressources consultés permettent de donner une réponse aux problèmes posés. La démarche méthodologique adoptée est correcte et les résultats obtenus sont exacts.
	8.10.2. Juger et estimer les risques. 8.10.3. Décider des actions à mener.	CEF/ CEP	

Fonction 09: Développer les différentes techniques et opérations liées à la préparation du sol, aux semis, aux plantations et aux travaux d'entretien en cours de croissance.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
9.1 Gérer le parcellaire et programmer les productions à développer au sein de l'exploitation	9.1.1. Caractériser les sols en tant que supports de culture: – identifier les différents types de sols de nos régions, – identifier les caractéristiques physiques et chimiques des sols qui influent sur la croissance des plantes et décrire leurs effets (nature, structure, perméabilité, réaction acide ou alcaline).	CM	En situation concrète, les types de sol de nos régions sont correctement identifiés. Le rôle des différents composants des sols sur le développement des plantes sont correctement décrits. Les explications relatives aux interactions milieu de culture - développement des plantes, sur la qualité et le rendement de la production sont pertinentes.
	9.1.2. Expliquer comment on peut modifier les caractéristiques physiques ou chimiques d'un sol en vue de répondre aux besoins d'une culture.	CM	Les explications relatives aux interventions possibles en vue d'apporter des correctifs aux caractéristiques physiques ou chimiques des sols sont pertinentes.
	9.1.3. Identifier les principales phases de décision d'un exploitant agricole concernant le choix des espèces et variétés à semer, à planter : – identification des cultures envisageables prenant en compte la nature des terrains, le climat, ... – identification des potentialités de commercialisation des produits, – <i>démarche innovatrice pour se situer dans de nouveaux créneaux,</i> – ...	CM	Le raisonnement conduisant aux choix des espèces et variétés à semer, à planter est pertinent et les justifications des propositions sont correctes.
	9.1.4. Choisir les diverses espèces adaptées aux spéculations de l'exploitation en vue d'assurer sa rentabilité.	CEF/ CEP	
	9.1.5. Elaborer le calendrier des opérations culturales à mettre en œuvre pour répondre aux impératifs de mise en marché.	CM	Les calendriers des opérations culturales élaborés respectent la chronologie des opérations, sont réalistes et permettent la mise en marché des productions aux moments prévus.
	9.1.6. Répartir les surfaces de chaque culture tenant compte des contraintes liées aux cultures précédentes (rotation des cultures) et des législations en vigueur (quotas, jachères).	CM	Pour des cas concrets en rapport avec les productions de l'exploitation, les répartition des surfaces sont cohérentes et permettent de répondre aux objectifs fixés.
	9.1.7. Maîtriser les notions de surface, de poids.	CM	Dans des cas concrets de résolutions de problèmes les

	9.1.8. Maîtriser l'application de la règle de 3 et du calcul des pourcentages.		résultats exprimés en terme de grandeur et d'unité sont exacts.
	9.1.9. Calculer les quantités de semences ou de plants nécessaires à chaque parcelle tenant compte des densités ou peuplements recommandés.	CM	Les calculs des quantités de semences, de plants à utiliser pour chaque parcelle sont exacts.
9.2 Gérer et effectuer les diverses opérations de préparation du sol en vue d'un semis ou d'une plantation et apprécier les résultats obtenus	9.2.1. Expliquer les techniques de préparation d'un sol en vue d'un semis ou d'une plantation: <ul style="list-style-type: none"> - décrire les travaux de préparation du sol à effectuer en vue d'un semis ou d'une plantation, - comprendre l'intérêt de ces travaux pour le développement des cultures, - décrire les qualités physiques d'un sol apte à recevoir un semis, une plantation, - identifier les critères à prendre en compte pour évaluer la qualité du travail, - identifier outils, machines et matériels utilisés pour la préparation des sols et décrire leur mode d'action 	CM	En fonction des cultures envisagées, la description des différents travaux (superficiels et en profondeur) à exécuter est juste. Les explications relatives à l'intérêt de ces travaux sont pertinentes. Les explications relatives aux critères de qualité que doit présenter un sol préparé sont pertinentes. Les outils et matériels sont correctement identifiés et les explications relatives à leur mode d'action sont pertinentes.
	9.2.2. Raisonner les travaux de préparation des sols: <ul style="list-style-type: none"> - élaborer le calendrier des travaux du sol tenant compte des conditions climatiques et du cycle végétatif des cultures, - choisir, en fonction des types de sol et des travaux à effectuer, les outils, machines et matériels à utiliser, - apprécier les risques liés à l'utilisation des machines, - fixer les consignes de travail, - représenter graphiquement un programme de ces travaux afin d'en assurer le suivi. 	CM	Pour des cas concrets en rapport avec les activités de l'exploitation: <ul style="list-style-type: none"> - le raisonnement conduisant aux propositions de travaux à effectuer et leur chronologie est correct. - le choix des outils et matériels est en adéquation avec les travaux à effectuer. - la consigne définie permet de réaliser les opérations dans les conditions répondant aux exigences professionnelles. - les calendriers des travaux élaborés respectent la chronologie des opérations, sont réalistes et permettent d'effectuer les opérations de préparation des sols conformément aux programmations prévues et d'en assurer le suivi. - les consignes énoncées sont judicieuses et permettent de réaliser les opérations dans les conditions répondant aux exigences professionnelles.
	9.2.3. Réaliser les travaux de préparation des sols dans le respect des consignes: <ul style="list-style-type: none"> - sélectionner les instruments appropriés aux travaux à effectuer, - juger de l'utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques, 	CEF/ CEP	

	<ul style="list-style-type: none"> - <i>utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité,</i> - <i>apprécier les risques liés à l'utilisation de ces machines,</i> - <i>évaluer la qualité des travaux exécutés.</i> 		
9.3 Gérer et effectuer les semis ou plantations en respectant les consignes (densité, peuplement, profondeur).	9.3.1. Expliquer les techniques de semis et de plantations: <ul style="list-style-type: none"> - décrire les modes et techniques de semis et de plantation et exposer les critères d'un semis, d'une plantation de qualité, - décrire les outils, machines et matériels utilisés pour les semis ou les plantations et expliquer leur mode d'action. 	CM	Les divers modes de semis ou de plantation sont correctement décrits. Les explications relatives aux critères de qualité d'un semis ou d'une plantation sont correctement formulées. Les outils et matériels sont correctement identifiés et les explications relatives à leur mode d'action sont pertinentes.
	9.3.2. Raisonner les opérations de semis et de plantation: <ul style="list-style-type: none"> - fixer les consignes de semis ou de plantation garantissant un développement normal d'une culture (densité, peuplement, profondeur, ...), - choisir les outils et matériels appropriés aux travaux à effectuer, - apprécier les risques liés à l'utilisation des machines, - élaborer le calendrier des semis ou plantations tenant compte des conditions climatiques et du cycle végétatif des cultures, - assurer le suivi des opérations. 	CM	Pour des cas concrets en rapport avec les activités de l'exploitation. <ul style="list-style-type: none"> - le raisonnement conduisant aux propositions de travaux à effectuer et leur chronologie est correct. - le choix des outils et matériels est en adéquation avec les travaux à effectuer. - les consignes définies permettent de réaliser les opérations dans les conditions répondant aux exigences professionnelles. - les calendriers des travaux élaborés respectent la chronologie des opérations , sont réalistes et permettent d'effectuer les semis et plantations conformément aux programmations prévues et d'en assurer le suivi. Les consignes énoncées sont judicieuses et permettent de réaliser les opérations dans les conditions répondant aux exigences professionnelles.
	9.3.3. Réaliser les semis et plantations dans le respect des consignes: <ul style="list-style-type: none"> - <i>juger de l'utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques,</i> - <i>utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation, de dosage, de calibrage et des règles de sécurité,</i> - <i>apprécier les risques liés à l'utilisation de ces machines,</i> - <i>vérifier la conformité des semences ou plants fournis</i> 	CEF/ CEP	

	<p><i>par rapport aux consignes reçues,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>manipuler les plants afin de ne pas leur faire subir de dégâts.</i> 		
9.4 Gérer et effectuer les différentes opérations d'entretien des parcelles en cours de croissance des plantes.	<p>9.4.1. Expliquer les techniques d'entretien des parcelles:</p> <ul style="list-style-type: none"> - décrire les travaux d'entretien des parcelles en cours de croissance des plantes (binage, sarclage, désherbage, buttage,), - comprendre l'intérêt de ces entretiens pour le développement des cultures, - décrire outils, machines et matériels utilisés pour les travaux d'entretien des parcelles en cours de croissance des plantes. 	CM	<p>En fonction des cultures envisagées, la description des différents travaux d'entretien à exécuter est juste. Les explications relatives à l'intérêt de ces travaux sont pertinentes. Les outils et matériels sont correctement identifiés et les explications relatives à leur mode d'action sont pertinentes</p>
	<p>9.4.2. Raisonner les opérations d'entretien des parcelles en cours de croissance:</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaborer le calendrier des travaux d'entretien des cultures en cours de croissance des plantes - choisir les outils et matériels appropriés aux travaux à effectuer - apprécier les risques liés à l'utilisation des machines - fixer les consignes de travail - assurer le suivi des opérations 	CM	<p>Pour des cas concrets en rapport avec les activités de l'exploitation:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le raisonnement conduisant aux propositions de travaux à effectuer et leur chronologie est correct. - les choix des outils et matériels sont en adéquation avec les travaux à effectuer. - les consignes définies permettent de réaliser les opérations dans les conditions répondant aux exigences professionnelles. - les calendriers des travaux élaborés respectent la chronologie des opérations , sont réalistes et permettent d'effectuer les entretiens des parcelles conformément aux programmations prévues et d'en assurer le suivi. - les consignes énoncées sont judicieuses et permettent de réaliser les opérations dans les conditions répondant aux exigences professionnelles.
	<p>9.4.3. Réaliser les travaux d'entretien des parcelles en cours de croissance dans le respect des consignes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - sélectionner les instruments appropriés aux travaux 	CEF/ CEP	

- | | | |
|--|--|--|
| | <p>à effectuer,</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>juger de l'utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques,</i>- <i>utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité,</i>- <i>apprécier les risques liés à l'utilisation de ces machines,</i>- <i>assurer le suivi des opérations.</i> | |
|--|--|--|

Fonction 10: Développer les différentes techniques ou opérations liées à la fertilisation dans le respect des réglementations en vigueur.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
10.1 Gérer l'application des amendements et fertilisants.	10.1.1. Appliquer les notions d'arithmétique pour résoudre des problèmes d'apports d'amendements ou de fertilisants: <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser les notions de surface, de poids, de volume, - maîtriser l'application de la règle de 3 et le calcul des pourcentages. 	CM	Dans des cas concrets de résolutions de problèmes les résultats exprimés en terme de grandeur et d'unité sont exacts.
	10.1.2. Expliquer les mécanismes et les facteurs conditionnant l'absorption des éléments nutritifs: <ul style="list-style-type: none"> - énumérer les facteurs de croissance d'un végétal et décrire l'influence de chacun de ces facteurs sur le développement du végétal, - expliquer les notions de conductivité et d'acidité d'un sol (pH) et leurs effets sur la développement des plantes, - expliquer les phénomènes physico-chimiques liés au sol et à l'environnement, - expliquer sommairement l'absorption des éléments nutritifs par les feuilles et les racines et indiquer les conditions optimales d'absorption, - décrire les effets essentiels pour la plante des éléments azote, phosphore, potassium, calcium. 	CM	Les explications relatives aux mécanismes et aux facteurs d'absorption des éléments nutritifs sont justes. Les définitions des notions de conductivité et d'acidité d'un sol sont justes et leurs effets sur le développement des plantes sont correctement décrits. Les effets des éléments nutritifs majeurs pour le développement des plantes sont correctement expliqués.
	10.1.3. Raisonner le choix d'un apport d'amendement, de fertilisant: <ul style="list-style-type: none"> - caractériser les propriétés des amendements et fertilisants couramment utilisés pour l'entretien et l'amélioration de la fertilité du sol et comprendre leur action, - citer les noms commerciaux des principaux engrais et amendements et donner leurs utilisations à partir de la lecture des notices commerciales, - expliquer la signification des indications reprises sur les étiquettes des produits commerciaux. 	CM	Les amendements et engrais couramment utilisés dans l'exploitation sont correctement identifiés par leurs noms commerciaux et leurs utilisations sont correctement décrites et justifiées. Les différents termes, symboles, repris sur une étiquette commerciale ou une notice d'utilisation d'un amendement ou d'un engrais sont correctement décodés et expliqués.

<p>10.1.4. Expliquer les techniques d'apports d'amendements, de fertilisants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - décrire les modes et techniques d'apports de fertilisants, - comparer les moyens d'épandage et de distribution des engrais, - décrire les outils, machines et matériels utilisés pour les apports de fertilisants et expliquer leur mode d'action, - apprécier les risques liés à l'utilisation des machines. 	<p>CM</p>	<p>La description des modes et techniques d'apports d'amendements ou de fertilisants est juste. Les outils, matériels et équipements utilisés pour l'apport des amendements et fertilisants sont correctement identifiés et les explications relatives à leur mode d'action sont justes Les risques liés à l'utilisation des machines sont correctement identifiés.</p>
<p>10.1.5. Raisonner la fertilisation d'une parcelle (fumure de fond, fumure d'entretien)</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les besoins propres à chaque culture à ses différents stades de développement, - calculer, avec l'aide de documents ressources, les éléments d'une fertilisation tenant compte du type de sol, des résultats d'analyse du sol, des besoins des cultures, des résultats escomptés dans le respect de la législation relative à la protection de l'environnement, - choisir les fertilisants et amendements appropriés, fixer les consignes de dosage dans le respect des indications reprises sur les notices d'utilisation et des législations en matière de protection de l'environnement, - choisir le type d'épandage approprié, - calculer les quantités nécessaires pour chaque parcelle, - élaborer le calendrier des fertilisations tenant compte des conditions climatiques et du cycle végétatif des cultures, - fixer les consignes de travail (choix et dosage des produits, règles de sécurité, de santé et de protection de l'environnement à respecter, ...). 	<p>CM</p>	<p>Pour des exemples concrets en rapport avec les productions de l'exploitation:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le raisonnement conduisant aux choix d'apport d'amendements ou de fertilisants à utiliser est correct et les justifications relatives à ces choix sont pertinentes. - les calculs des éléments de la fertilisation sont exacts. - les calculs des quantités de chaque élément à utiliser pour chaque parcelle sont exacts. - les calendriers des opérations d'apports d'amendements ou de fertilisants sont corrects et permettent de répondre aux objectifs poursuivis. - les justifications relatives au type d'épandage choisi sont pertinentes. - les consignes énoncées sont judicieuses et permettent de réaliser les opérations dans les conditions répondant aux exigences professionnelles.
<p>10.1.6. Exposer les prescriptions légales à respecter en matière de stockage des produits fertilisants et d'élimination des contenants (normes de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement).</p>	<p>CM</p>	<p>Les explications relatives aux prescriptions légales à respecter pour l'utilisation, la gestion des stocks et l'élimination des contenants des fertilisants sont pertinentes.</p>

<p>10.2 Appliquer la fertilisation dans le respect des consignes d'utilisation, du mode d'épandage (solide, liquide, fertilisation de surface, foliaire, localisée,...) et des réglementations en matière de protection de l'environnement, d'hygiène et de sécurité</p>	<p>10.2.1. Réaliser les apports d'amendements ou de fertilisants dans le respect des consignes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - sélectionner les instruments appropriés aux travaux à effectuer , - juger de l'utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques, - utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation , de dosage de produits et des règles d'hygiène et de sécurité, - apprécier les risques liés à l'utilisation de ces machines, - nettoyer soigneusement les équipements après utilisation, - assurer le suivi et le contrôle des résultats des interventions. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - appréhender les conséquences d'une erreur de manipulation d'engrais sur les plantes, les animaux, l'homme et l'environnement. 	<p>CEF/ CEP</p> <hr/> <p>CEF/ CEP</p>	
--	--	---	--

Fonction 11: Développer les différentes techniques ou opérations liées à la défense et à la protection des végétaux dans le respect des réglementations en vigueur.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
11.1 Gérer l'application des moyens de lutte contre les ennemis des végétaux.	11.1.1. Appliquer les notions d'arithmétique pour résoudre des problèmes liés à l'apport de pesticides: <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser les notions de surface, de poids, de volume, - maîtriser l'application de la règle de 3 et du calcul des pourcentages. 	CM	Dans des cas concrets de résolutions de problèmes les résultats exprimés en terme de grandeur et d'unité sont exacts.
	11.1.2. Raisonner le choix d'un moyen de lutte contre les ennemis des cultures: <ul style="list-style-type: none"> - définir les notions : <ul style="list-style-type: none"> - de fongicide, d'insecticide, d'herbicide, - de mode d'action des pesticides, - de substance active, - identifier les principaux produits courants de protection et de lutte contre les maladies et les parasites des cultures , les caractériser selon leurs actions, leurs propriétés, - identifier les réglementations en matière d'utilisation des pesticides, - comprendre la signification des indications reprises sur les étiquettes des produits commerciaux, - utiliser un index des produits phytosanitaires, - apprécier les risques et les dangers liés à l'utilisation des pesticides. 	CM	La définition des termes fongicide, insecticide, herbicide, modes d'action, substance active est juste. Les caractéristiques, les actions, les propriétés, des produits courants utilisés dans l'exploitation sont correctement restituées. Les réglementations en matière d'utilisation des pesticides sont correctement identifiées. Les différents termes , symboles, ... repris sur une étiquette commerciale ou une notice d'utilisation des pesticides sont correctement décodés et expliqués.
	11.1.3. Analyser les moyens de protection et de lutte contre les ennemis des cultures : <ul style="list-style-type: none"> - méthodes culturales, - luttés physiques, chimiques, biologiques, - protection intégrée, lutte raisonnée 	CM	Les divers moyens de protection et de lutte contre les ennemis des cultures sont correctement identifiés. Les explications relatives aux avantages et inconvénients des divers moyens sont pertinentes
	11.1.4. Comparer au niveau de la rentabilité, de l'influence sur la qualité de la production, de la protection de l'environnement les moyens de protection et de lutte contre les ennemis des cultures.	CEF/ CEP	

	<p>11.1.5. Expliquer les techniques d'application des pesticides:</p> <ul style="list-style-type: none"> - décrire les modes et techniques d'application des pesticides, - décrire les outils, machines et matériels utilisés pour les applications des pesticides et expliquer leur mode d'action, - apprécier les risques liés à l'utilisation des machines. 	CM	<p>La description des modes et techniques d'application des pesticides est juste. Les outils, matériels et équipements utilisés pour l'application des pesticides sont correctement identifiés et les explications relatives à leur mode d'action sont justes. Les risques liés à l'utilisation des machines sont correctement identifiés.</p>
	<p>11.1.6. Raisonner les opérations d'application des pesticides:</p> <ul style="list-style-type: none"> - choisir le moyen de lutte approprié au problème à résoudre, - choisir, en utilisant des documents ressources, les produits appropriés tenant compte des normes en matière de protection de l'environnement, - calculer les quantités de produits à utiliser pour chaque parcelle dans le respect des dosages prévus par les consignes d'utilisation, - élaborer le calendrier des interventions phytosanitaires, - fixer les consignes de travail. 	CM	<p>En situation concrète et pour différents types d'intervention en rapport avec les productions de l'exploitation:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le raisonnement conduisant au choix du moyen approprié à la situation est correct et justifié - le choix des produits à utiliser est juste et les justifications relatives à ce choix sont pertinentes - la détermination des dosages est en adéquation avec les consignes d'utilisation et le respect de l'environnement - les calculs des quantités de chaque élément à utiliser pour chaque parcelle sont exacts - les consignes énoncées sont judicieuses et permettent de réaliser les opérations dans les conditions répondant aux exigences professionnelles - les calendriers des interventions sont corrects et permettent de répondre aux objectifs poursuivis
	<p>11.1.7. Exposer les prescriptions légales à respecter en matière de stockage des produits et d'élimination des contenants (normes de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement).</p>	CM	<p>Les explications relatives aux prescriptions légales à respecter pour l'utilisation, la gestion des stocks et l'élimination des contenants des pesticides sont pertinentes.</p>
<p>11.2 Pratiquer les luttés chimiques, physiques, biologiques contre les ennemis des cultures dans le respect des réglementations en matière de protection de l'environnement, d'hygiène et de sécurité</p>	<p>11.2.1. Réaliser les opérations de lutte contre les ennemis des cultures dans le respect des consignes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - lire et appliquer scrupuleusement les consignes de dosage et les prescriptions d'utilisation des produits, - sélectionner les instruments appropriés aux travaux à effectuer, - juger de utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques, - utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation, de dosage des produits et des règles d'hygiène de sécurité et de protection de l'environnement, 	CEF/ CEP	

	<ul style="list-style-type: none"> - apprécier les risques liés à l'utilisation de ces machines, - appréhender les conséquences d'un nettoyage incomplet des équipements, - respecter les consignes de sécurité et d'hygiène lors de l'application d'un fongicide, insecticide ou herbicide, - respecter les prescriptions légales en matière de stockage, d'utilisation des fongicides, insecticides ou herbicides et de collecte et destruction des emballages et des restes de produits, - suivre et contrôler les résultats des interventions. 		
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>appréhender les conséquences d'une erreur de manipulation des pesticides sur les plantes, les animaux, l'homme et l'environnement,</i> - <i>appliquer les mesures de premiers soins en cas d'intoxication ou de brûlures dues à l'utilisation des pesticides.</i> 	<p>CEF/ CEP</p>	

Fonction 12: Développer les différentes techniques ou opérations liées à la récolte, au stockage des produits dans le respect des réglementations et des normes en vigueur (normes de qualité, de sécurité, ...).

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
12.1 Gérer les opérations de récolte et de stockage des produits.	12.1.1. Exposer les critères de mise en marché des produits: <ul style="list-style-type: none"> - identifier pour les principales cultures les critères de maturité commerciale, - identifier les stades de récolte en fonction de la destination de la culture, - identifier les critères de qualité d'un produit sain - apprécier sensitivement la qualité d'un produit. 	CM	Pour les différentes productions de l'exploitation: <ul style="list-style-type: none"> - le stade de récolte d'une production en vue de sa commercialisation est correctement apprécié, - la qualité commerciale des produits est appréciée avec justesse, - les critères de mise en marché sont correctement identifiés.
	12.1.2. Raisonner les opérations de récolte des produits: <ul style="list-style-type: none"> - élaborer le calendrier des récoltes, - identifier les conditions réglementaires de stockage des produits. 	CM	Pour les différentes productions de l'exploitation: <ul style="list-style-type: none"> - les calendriers de récolte permettent de répondre aux conditions optimales de mise en marché. - les explications relatives aux conditions réglementaires de stockage des productions sont pertinentes.
12.2 Récolter et stocker les produits en respectant les consignes de mise en marché.	12.2.1. Réaliser les opérations de récolte: <ul style="list-style-type: none"> - identifier outils, machines et matériels utilisés pour la récolte et le tri des produits, - sélectionner les instruments appropriés aux travaux à effectuer, - juger de l'utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques, - utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels utilisés pour la récolte et le stockage des produits dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité, - nettoyer soigneusement les équipements après utilisation, - apprécier les risques liés à l'utilisation de ces machines, - assurer le suivi et contrôler les résultats des opérations. 	CEF/ CEP	

Fonction 13: Contrôler et assurer le suivi des activités de conduite des cultures, des équipements et du travail.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
<p>13.1. Enregistrer, sur fiches ou sur PC, les données se rapportant au suivi des productions végétales, des équipements et du travail sur des documents prévus à cet effet (carnet de performance, fiche sanitaire, temps de travaux, suivi de parcelles, carnet d'entretien, ...).</p>	<p>13.1.1. Collecter les informations pertinentes pour assurer le suivi de la conduite des cultures, des équipements, des matériels. 13.1.2. Consigner les informations sur les documents prévus à cet effet, fiches ou P.C. 13.1.3. Réaliser avec les logiciels informatiques et les banques de données tous les documents nécessaires au suivi des activités (traçabilité des activités).</p>	<p>CM</p>	<p>Les informations collectées sont fidèles, objectives, exploitables et permettent de répondre aux objectifs fixés. Les informations consignées sont exactes, les calculs éventuels ne présentent pas d'erreurs. Les procédures d'encodage par outil informatique sont respectées. Les documents de vie des activités sont fiables.</p>
<p>13.2. Calculer et interpréter les principaux critères de performance relatifs aux productions végétales et adapter son action avec l'aide éventuelle d'un technicien.</p>	<p>13.2.1. Interpréter, analyser les résultats fournis par le traitement des informations. 13.2.2. Exploiter les résultats obtenus. 13.2.3. Raisonner les actions à mettre en œuvre en fonction des informations fournies.</p>	<p>CM</p>	<p>Les résultats fournis par le traitement des informations sont correctement décodés et expliqués et les justifications des propositions d'actions à mener sont pertinentes.</p>

Fonction 14: Développer les techniques ou opérations liées au maintien opérationnel des outils, machines, matériels et bâtiments.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
14.1 Gérer les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau des outils, machines et matériels conformément aux consignes fournies.	14.1.1. Exposer les principes de base de fonctionnement des outils, machines et matériels utilisés dans les exploitations agricoles pour: <ul style="list-style-type: none"> – l'élevage, la préparation et la distribution des aliments, la récolte des produits, – La préparation et l'entretien des sols, semis et plantation, apports de fertilisants et de pesticides, récolte des produits, ... 14.1.2. Identifier les maillons d'une chaîne électronique, d'une chaîne hydro-pneumatique de commande des équipements.	CM	Les explications relatives à la fonction globale des outils, matériels et équipements utilisés dans les différentes filières sont pertinentes. Les principes de base du fonctionnement des outils, matériels et équipements sont correctement décrits. Les chaînes de commande des divers équipements sont identifiées avec justesse.
	14.1.3. Identifier, à partir de documents ressources, pour les différents équipements les travaux d'entretien et de maintenance de premier niveau à effectuer. 14.1.4. Elaborer un calendrier des entretiens et des travaux de maintenance de premier niveau.	CM	En situation concrète les calendriers des opérations de maintenance de 1 ^{er} niveau des divers équipements et machines et matériels sont conformes aux indications des notices d'utilisation.
14.2 Effectuer les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau des outils, machines et matériels conformément aux consignes fournies.	14.2.1. Réaliser des opérations de maintenance de 1 ^{er} niveau: <ul style="list-style-type: none"> – lire et comprendre les notices d'entretien et de maintenance de premier niveau des équipements – procéder aux différents travaux d'entretien et de maintenance de 1^{er} niveau prévus dans les notices des constructeurs dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène. 	CM	En situation concrète de travail: <ul style="list-style-type: none"> – les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte, – les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter, – les techniques opératoires sont respectées et les gestes professionnels sont maîtrisés, – les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène et de santé sont respectées, – l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante.
14.3 Diagnostiquer des pannes simples et procéder aux réparations.	14.3.1. Décrire les principes de fonctionnement des moteurs électriques, des moteurs à essence et des moteurs diesel 14.3.2. Décrire les principes de fonctionnement des systèmes hydrauliques.	CM	Les différents éléments d'un moteur sont identifiés avec justesse et leur fonction sont correctement décrites. Les principes de base du fonctionnement des moteurs électriques, à essence, diesel sont correctement décrits. Les différents termes, symboles, ... repris sur la plaque

			signalétique d'un moteur sont correctement décodés. Les principes de base du fonctionnement des systèmes de commandes hydrauliques sont correctement décrits.
	14.3.3. Diagnostiquer les pannes courantes de ces moteurs.	CM	En situation concrète, les procédures de pose d'un diagnostic sont respectées et conduisent à un résultat fiable.
	14.3.4. Diagnostiquer des dysfonctionnements simples des systèmes hydrauliques.		
	14.3.5. Assurer le remplacement d'organes simples dans le respect des notices d'utilisation.	CEF/ CEP	
14.4 Effectuer des travaux simples d'aménagement ou de réparation sur l'exploitation : maçonnerie, menuiserie, plomberie, chauffage, électricité, ...	14.4.1. Repérer sur le site les travaux d'aménagement ou de réparation à effectuer aux infrastructures. 14.4.2. Réaliser des réparations, des raccordements électriques simples dans le respect de la réglementation sur les installations électriques. 14.4.3. Pratiquer des travaux simples en soudage, perçage, meulage. 14.4.4. Suivre les directives de montage fournies par le fabricant.	CM	En situation concrète de travail dans les domaines de l'électricité, du soudage, perçage, meulage: – les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte, – les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter, – les techniques opératoires sont respectées et les gestes professionnels sont maîtrisés, – les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène et de santé sont respectées, – l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante.
	14.4.5. Pratiquer des réparations simples en maçonnerie, menuiserie, plomberie, ...	CEF/ CEP	
14.5 Participer à l'installation de nouveaux équipements à partir de consignes fournies.	14.5.1. Lire, comprendre un plan, croquis, schéma. 14.5.2. Suivre les directives de montage fournies par le fabricant.	CEF/ CEP	

Fonction 15 : Organiser son travail dans le cadre d'une activité et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimale.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
15.1 Préparer le matériel, les produits dans le respect des consignes fixées.	15.1.1. Lire, comprendre et respecter des consignes. 15.1.2. Choisir les outils, machines et matériels, produits appropriés à chaque type de travail. 15.1.3. Vérifier l'état de fonctionnement des outils, machines et matériels avant utilisation.	CM	En situation concrète: – les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte, – les outils, matériels et produits préparés sont en parfaite adéquation avec les consignes ou avec les travaux à exécuter, – la vérification, avant utilisation, de l'état de fonctionnement des outils et matériels est fiable.
15.2 Effectuer les différentes tâches dans un souci d'efficacité, d'économie d'effort, d'hygiène, de sécurité et de qualité.	15.2.1. <i>Réaliser les différentes tâches en appliquant les règles d'ergonomie et d'organisation rationnelle du travail:</i> – <i>rechercher l'efficacité,</i> – <i>appliquer les principes de l'économie des efforts,</i> – <i>respecter les règlements en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement</i>	CEF/ CEP	
15.3 Réagir à une situation imprévue ou anormale et adapter son mode de conduite en fonction d'un aléa.	15.3.1. <i>S'adapter rapidement et d'une façon appropriée à une situation imprévue:</i> – <i>prendre une décision face à une situation anormale,</i> – <i>analyser une situation, un problème en vue d'y apporter une réponse.</i>	CEP	
15.4 Contrôler et justifier les résultats du travail exécuté.	15.4.1. <i>Réfléchir sur son travail, sur les conséquences de ses interventions.</i>	CEF/ CEP	
15.5 Nettoyer, vérifier et ranger les	15.5.1. Réaliser le rangement des outils, matériels et	CM	En situation concrète:

<p>équipements, matériels et produits utilisés.</p>	<p>produits à la fin d'une activité:</p> <ul style="list-style-type: none"> - nettoyer, à la fin d'un travail ou avant rangement, les outils, matériels et équipements dans le respect des consignes et des règles de sécurité, - ranger, après nettoyage, les outils matériels et équipements, - ranger les produits non utilisés dans le respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte, - l'usage des nettoyants est conforme aux notices d'utilisation des produits, - les techniques opératoires sont respectées et les gestes professionnels sont maîtrisés, - les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, de santé et de protection de l'environnement sont respectées, - après utilisation les outils, matériels et produits sont rangés en toute sécurité et dans le respect des agencements prévus.
---	---	--

Fonction 16: Analyser les possibilités de création d'activités de valorisation et de diversification de son exploitation dans le cadre d'une synergie entre celles-ci et les activités premières de l'exploitation.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
16.1 Créer des activités de valorisation et de diversification de son exploitation	<p>16.1.1. <i>Effectuer, seul ou avec l'aide d'un conseiller, une étude de marché pour déterminer les besoins potentiels.</i></p> <p>16.1.2. <i>Identifier les exigences fondamentales que doit remplir une fonction de valorisation ou de diversification pour être efficace.</i></p> <p>16.1.3. <i>Choisir, sur la base des résultats de l'étude, des actions de valorisation ou de diversification innovantes , attractives et rentables dans des créneaux porteurs.</i></p> <p>16.1.4. <i>Maintenir un équilibre entre les activités premières de l'exploitation et les activités de valorisation ou de diversification.</i></p> <p>16.1.5. <i>Créer une synergie entre les productions de l'exploitation et les activités de valorisation.</i></p> <p>16.1.6. <i>Identifier les législations réglementant les activités de valorisation et de diversification.</i></p>	CEF/ CEP	

Fonction 17 : Développer les techniques ou opérations liées à la transformation et à la conservation des produits dans le respect des normes de qualité (ISO, HACCP).

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
<p>17.1 Transformer et conditionner les produits de l'exploitation en réponse à la demande.</p>	<p>17.1.1. Identifier les critères de qualité d'un produit en vue de sa transformation.</p> <p>17.1.2. Attacher de l'importance au fait que la qualité d'un produit final dépend de la qualité des "entrants".</p> <p>17.1.3. Garantir la qualité des produits dans le temps</p> <p>17.1.4. Utiliser des recettes dans le respect des consignes.</p> <p>17.1.5. Créer de nouveaux produits.</p> <p>17.1.6. Identifier et appliquer les législations relatives aux transformations et conditionnements des produits agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles sanitaires des produits, - normalisation et classification, - conditionnements. <p>17.1.7. Identifier et appliquer la réglementation en vigueur pour la structuration , l'entretien de l'atelier de transformation.</p> <p>17.1.8. Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à respecter lors du processus de transformation des produits.</p> <p>17.1.9. Identifier et appliquer les règles relatives à la protection de l'environnement (évacuation des déchets,...).</p> <p>17.1.10. Maîtriser les techniques de transformation des produits.</p> <p>17.1.11. Utiliser des produits naturels et respecter la législation sur l'utilisation et la conservation des adjuvants.</p> <p>17.1.12. Identifier les techniques d'analyses qualitatives simples des produits, effectuer ces analyses aux différents stades de la production, interpréter les résultats et adapter son action.</p>	<p>CEF/ CEP</p> <p>CEF/ CEP</p>	<p>-</p>

	<p>17.1.13. <i>Interpréter les résultats des analyses plus complexes effectuées dans un laboratoire spécialisé et adapter son action.</i></p> <p>17.1.14. <i>Réaliser des essais et modifier ses recettes en fonction des résultats obtenus et des remarques des clients.</i></p> <p>17.1.15. <i>Apprécier à la vue, au goût, à l'odorat, au toucher la qualité des produits.</i></p> <p>17.1.16. <i>Identifier les principales caractéristiques qu'un produit doit posséder et dont un producteur doit tenir compte pour satisfaire le consommateur.</i></p> <p>17.1.17. <i>Analyser les tendances du marché afin de pouvoir orienter sa production.</i></p> <p>17.1.18. <i>Prendre les décisions pour anticiper l'évolution et adapter sa production.</i></p>		
<p>17.2 Conserver les produits transformés dans le respect des règles d'hygiène.</p>	<p>17.2.1. <i>Identifier les caractéristiques physiques, chimiques et organoleptiques d'un produit.</i></p> <p>17.2.2. <i>Identifier les causes d'altération des produits alimentaires.</i></p> <p>17.2.3. <i>Prendre les mesures adéquates pour éviter l'altération des produits.</i></p> <p>17.2.4. <i>Identifier les différents modes de conservation des produits.</i></p> <p>17.2.5. <i>Identifier les caractéristiques de conservation des produits (lumière, température, durée,...).</i></p> <p>17.2.6. <i>Utiliser les équipements de conservation dans le respect des normes et des législations en vigueur.</i></p> <p>17.2.7. <i>Régler et entretenir les équipements de conservation des produits.</i></p> <p>17.2.8. <i>Apprécier à la vue, au goût, à l'odorat, au toucher la qualité des produits conservés.</i></p>	<p>CEF/ CEP</p>	<p>–</p>

Fonction 18: Développer les techniques ou opérations liées à la commercialisation et au conditionnement des produits issus de la production ou des produits transformés.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
18.1. Fixer ses prix en fonction de ses coûts, de l'offre et la demande, et de ses objectifs.	18.1.1. Identifier les facteurs qui influent sur le niveau des prix des produits commercialisés. 18.1.2. Calculer les prix de revient et les prix de vente. 18.1.3. Adapter ses prix en fonction du marché, de l'offre et de la demande.	CM	Le raisonnement conduisant à la fixation des prix des produits transformés est correct et les justifications des propositions sont pertinentes.
18.2. Monter un réseau de clients et assurer la promotion de ses produits.	18.2.1. Identifier le processus de commercialisation des produits agricoles et en distinguer les mécanismes. 18.2.2. Identifier les techniques de promotion qui incitent le consommateur à acheter. 18.2.3. Appliquer les techniques de promotion dans le respect des législations en vigueur. 18.2.4. Identifier et appliquer les législations en vigueur pour la commercialisation des produits : présentation, emballage, conditionnement, informations légales aux consommateurs,...	CEF/ CEP	
18.3. Gérer la vente et mettre en valeur ses produits en appliquant la réglementation en vigueur.	18.3.1. Identifier et respecter les législations réglementant les ventes à la ferme. 18.3.2. Identifier et appliquer les techniques de gestion d'un point de vente. 18.3.3. Communiquer avec la clientèle : accueillir, écouter, conseiller,...	CEF/ CEP	

Fonction 19 : Développer les techniques ou opérations liées à une activité de tourisme dans le respect des normes et législations en vigueur.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
19.1. Gérer une activité de tourisme en relation avec son exploitation.	<p>19.1.1. Identifier les types d'activités agritouristiques à ses différents stades de développement.</p> <p>19.1.2. Utiliser les ressources de l'entreprise et de son environnement pour améliorer la rentabilité de l'activité.</p> <p>19.1.3. Identifier les réglementations relatives aux normes légales d'hébergement, d'hygiène, de sécurité, d'assurance.</p> <p>19.1.4. Respecter ces normes légales.</p> <p>19.1.5. Sensibiliser les visiteurs à la valeur du patrimoine culturel et touristique régional.</p> <p>19.1.6. Accueillir les visiteurs, communiquer en plusieurs langues.</p> <p>19.1.7. Présenter une restauration variée et d'un bon rapport qualité/prix.</p>	CEF/ CEP	
19.2. Organiser le travail pour réaliser une activité de service dans de bonnes conditions.	<p>19.2.1. Surveiller et motiver le personnel impliqué dans l'activité.</p> <p>19.2.2. Assurer les premiers secours aux hôtes, à leurs invités ou au personnel impliqué dans un accident ou une maladie.</p> <p>19.2.3. S'adapter aux tendances du marché du tourisme</p> <p>19.2.4. Organiser des activités à l'intention de ses hôtes.</p>	CEF/ CEP	

Fonction 20 : Rentabiliser les activités de valorisation développées sur son exploitation.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
20.1 Collecter et organiser les données nécessaires à l'élaboration d'une analyse des résultats d'une activité de valorisation.	20.1.1. Calculer les investissements propres à l'exercice de l'activité. 20.1.2. Calculer les coûts relatifs à la main d'œuvre nécessaire. 20.1.3. Répartir les frais de fonctionnement entre productions principales et activités complémentaires (énergie, eau, entretien, publicité,...). 20.1.4. Effectuer le bilan des achats et des ventes propres à l'activité. 20.1.5. Interpréter les résultats et adapter son action.	CM	Le raisonnement conduisant à la rentabilisation d'une activité de valorisation développée sur une exploitation est pertinent, les critères à prendre en compte sont correctement identifiés. L'interprétation des résultats est correcte et les justifications des propositions d'action sont pertinentes.

Fonction 21 : Développer son exploitation.

ACTIVITES DU OU DES PQ	COMPETENCES DU OU DES PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
21.1 Situer le développement de son exploitation par rapport aux courants internationaux et aux évolutions qu'ils provoquent.	<p>21.1.1. <i>Cadrer le secteur agricole dans son environnement social, économique et politique.</i></p> <p>21.1.2. <i>Décrire les principales mutations des exploitations en liaison avec l'environnement socio-économique et politique.</i></p> <p>21.1.3. <i>Identifier les déterminants socio-économiques.</i></p> <p>21.1.4. <i>Appréhender les nouveaux enjeux et les perspectives d'évolution des marchés.</i></p> <p>21.1.5. <i>Appréhender les contraintes économiques liées à l'internationalisation des échanges.</i></p>	CEF/CEP	
21.2 Analyser les relations entre son exploitation et les différents éléments de son environnement physique.	<p>21.2.1. Identifier les possibilités de cultures agricoles en fonction d'un type de terrain et sous un climat donné.</p> <p>21.2.2. Apprécier l'influence de la topographie d'un terrain.</p> <p>21.2.3. Lire, comprendre et interpréter un profil de sol.</p> <p>21.2.4. Consulter, interpréter des documents agro-météorologiques et en déduire les actions à mener.</p> <p>21.2.5. Effectuer des mesures climatiques.</p> <p>21.2.6. Caractériser les facteurs climatiques, leurs interrelations et leur importance sur les relations plantes/milieu.</p>	CM	<p>Les explications relatives aux critères, liés à l'environnement physique, à prendre en considération pour l'analyse des possibilités de cultures agricoles à mettre en œuvre est juste.</p> <p>En situation concrète, les documents agro-météorologiques sont correctement décodés et les justifications des propositions d'actions à mener sont pertinentes.</p>
	21.2.7. Identifier les différentes dispositions en matière d'aménagement du territoire, de permis de bâtir, d'établissement dangereux.	CM	Les explications relatives aux dispositions légales en matière d'aménagement du territoire, de permis de bâtir, d'établissement dangereux, ... sont correctes.
21.3 Analyser les relations entre son exploitation et les différents éléments de son environnement de communication.	<p>21.3.1. Etre autonome dans ses démarches de communication et de recherche d'informations:</p> <ul style="list-style-type: none"> - consulter les sources d'informations (revues, documentation, banques de données, ...); - utiliser les nouvelles technologies de l'information (inforoutes de l'information); - analyser l'information de façon critique; - sélectionner des critères de classement de l'information, dégager des mots clés; 	CM	<p>Les dossiers documentaires élaborés répondent aux exigences demandées.</p> <p>Les informations recueillies sont en rapport avec l'objet traité.</p> <p>Les sources d'information sont correctement identifiées.</p> <p>Les critères de classement sont respectés.</p> <p>Les procédures de consultation des sources informatiques sont respectées.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - trier, classer et hiérarchiser des informations; - constituer une bibliographie; - organiser une documentation en fonction de consignes, thèmes ...; - identifier les relations possibles avec les services de recherche, de conseil d'appui. 		
21.4 Analyser les relations entre son exploitation et les différents éléments de son environnement économique et commercial.	<p>21.4.1. Identifier les caractéristiques de la filière agricole afin de raisonner les choix d'actions.</p> <p>21.4.2. Identifier les différents éléments et facteurs de formation des prix successifs du producteur au consommateur.</p> <p>21.4.3. Identifier les sources possibles de financement y compris les programmes d'aide aux agriculteurs.</p> <p>21.4.4. Rassembler, trier, hiérarchiser des informations pertinentes relatives à l'évolution du marché agricole.</p> <p>21.4.5. Situer ses spéculations dans l'ensemble de la filière économique.</p> <p>21.4.6. Identifier les mécanismes d'insertion d'un producteur dans une filière agricole.</p>	CM	Les explications relatives aux relations entre son exploitation et son environnement économique et commercial sont pertinentes.
21.5 Analyser les relations entre son exploitation et les différents éléments de son environnement juridique et fiscal.	<p>21.5.1. Identifier les différents types de sociétés, d'associations.</p> <p>21.5.2. Identifier les notions de contrat de location, de bail commercial,...</p> <p>21.5.3. Identifier les conditions juridiques d'acquisition des éléments constitutifs de l'entreprise.</p> <p>21.5.4. Identifier les types d'assurances pouvant satisfaire les besoins d'un exploitant agricole.</p> <p>21.5.5. Planifier , avec l'aide d'un conseiller, un programme d'assurance couvrant les besoins de l'entreprise.</p> <p>21.5.6. Lire et comprendre les clauses d'un contrat d'assurance.</p>	CM	Les explications relatives aux relations entre son exploitation et son environnement juridique et fiscal sont pertinentes.
	21.5.7. Adapter, avec l'aide d'un conseiller, la structure de son exploitation.	CEF/ CEP	
21.6 Evaluer les potentialités de l'exploitation.	<p>21.6.1. Identifier les cultures envisageables prenant en compte la nature des terrains, le climat et les débouchés pour assurer la rentabilité de l'exploitation.</p> <p>21.6.2. Identifier pour chaque culture les éléments de l'amont et de l'aval qui sont spécifiques.</p>	CM	A partir d'une "situation problème", le raisonnement conduisant à l'évaluation des potentialités d'une exploitation est correct et les justifications des propositions faites sont pertinentes.

	<p>21.6.3. Identifier les équipements nécessaires à la conduite d'une culture, d'un élevage.</p> <p>21.6.4. Identifier les conditions de mise en marché des produits du processus de production.</p> <p>21.6.5. Identifier les besoins en travail nécessaires pour chaque spéculation.</p> <p>21.6.7. Identifier les ressources en main-d'œuvre.</p> <p>21.6.8. Situer ses spéculations dans l'ensemble de la filière économique.</p> <p>21.6.9. Identifier les mécanismes d'insertion d'un producteur dans une filière agricole.</p>		
--	---	--	--

Fonction 22: Gérer son exploitation.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
22.1 Assurer une gestion comptable de l'exploitation.	22.1.1. Appliquer dans une optique pratique les principales notions de comptabilité liées à la gestion d'une exploitation agricole: <ul style="list-style-type: none"> - identifier les diverses opérations comptables intervenant dans les procédures d'achat et de vente; - compléter les documents commerciaux accompagnant les opérations d'achat et de vente; - compléter les documents légaux et obligatoires utilisés dans la gestion d'une comptabilité simplifiée; - classer et hiérarchiser les documents comptables; - s'initier à l'utilisation d'un logiciel comptable; - identifier les modes et instruments de paiement, de recouvrement, de crédit; - choisir les modes et instruments de paiement ou de crédit les plus avantageux pour l'entreprise. 	CM	Les documents commerciaux utilisés en gestion comptable sont correctement identifiés, complétés et classés en fonction de leur objet. Les explications relatives au choix approprié d'un instrument de paiement ou de crédit sont pertinentes.
22.2 Négocier et gérer les achats et ventes de matériels et de produits.	22.2.1. Réaliser les opérations d'achat de produits ou de matériels: <ul style="list-style-type: none"> - identifier les critères de choix d'un fournisseur; - solliciter des offres de prix; - élaborer un cahier des charges; - analyser des offres de prix, négocier des offres de prix; - au moment opportun, commander aux fournisseurs présentant le meilleur rapport prix-qualité-service; - réceptionner les marchandises et vérifier leur conformité avec le bon de commande et le bon de livraison. 	CEF/ CEP	
	22.2.2. Réaliser les opérations de vente des produits: <ul style="list-style-type: none"> - distinguer les facteurs qui influent sur le niveau des prix des produits agricoles, - analyser les tendances du marché afin de pouvoir orienter la production et choisir le moment opportun de 	CEF/ CEP	

	<p><i>la mise en marché,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i> négocier la vente de produits afin d'obtenir les meilleures conditions.</i> 		
22.3 Assurer le suivi des stocks de produits achetés (approvisionnements), à vendre (produits végétaux, produits de l'élevage, ...) ou destinés à la consommation interne de l'exploitation.	<p>22.3.1. <i>Gérer les stocks de l'exploitation:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i> identifier les avantages de l'inventaire périodique des stocks d'une entreprise;</i> - <i> inventorier les marchandises afin de connaître les quantités exactes en stock;</i> - <i> identifier les différents facteurs de détermination des quantités de stock minimum pour assurer le fonctionnement de l'entreprise;</i> - <i> s'initier à utilisation d'un logiciel de gestion des stocks.</i> 	CEF/CEP	
22.4 Assurer, seul ou avec l'aide d'un secrétariat social, la gestion du personnel de son exploitation.	<p>22.4.1. <i>Gérer les ressources humaines:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i> identifier les bases essentielles:</i> <ul style="list-style-type: none"> - du cadre législatif du statut d'indépendant; - du cadre législatif du statut d'aidant; - du cadre législatif du contrat de travail; - de la réglementation en matière de sécurité sociale, d'accident de travail; - du Code du bien-être au travail (sécurité, hygiène, santé); - des obligations en matière de responsabilité civile (assurances) et morale; - <i> collecter les données nécessaires à la gestion des personnels , au calcul de la rémunération.</i> 	CM	<p>Les explications relatives aux bases essentielles des réglementations en matière de gestion des ressources humaines sont pertinentes.</p> <p>En situation concrète de problèmes de gestion des ressources humaines:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les documents ressources consultés sont en rapport avec les problèmes à traiter. - les propositions d'action permettent d'apporter une réponse aux problèmes posés.
	<ul style="list-style-type: none"> - <i> gérer les conflits;</i> - <i> communiquer avec son personnel;</i> - <i> intégrer le personnel dans la vie de l'entreprise.</i> 	CEF/CEP	
22.5 Assurer, seul ou avec l'aide d'un conseiller, ses obligations vis-à-vis des administrations: <ul style="list-style-type: none"> - de la TVA - du ministère des finances - du ministère du travail et de l'emploi - du ministère de l'agriculture - des administrations européennes - des administrations régionales, provinciales, 	<p>22.5.1. <i>Remplir ses obligations administratives:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i> identifier les principes et obligations résultant de l'application de la TVA;</i> - <i> collecter les divers éléments permettant la rédaction des déclarations de TVA;</i> - <i> compléter, seul ou avec l'aide d'un conseiller, les déclarations de TVA;</i> - <i> identifier les obligations résultant des réglementations en matière de fiscalité;</i> - <i> collecter les divers éléments permettant la rédaction de sa déclaration fiscale;</i> - <i> identifier les droits et devoirs résultant des diverses réglementations liées à l'exercice du métier</i> 	CM	<p>En situation concrète, les différents documents administratifs résultant des obligations envers les diverses administrations sont correctement identifiés et complétés.</p>

communales	d'agriculteur; - compléter, seul ou avec l'aide d'un conseiller sa déclaration fiscale; - compléter les autres documents administratifs imposés.	CEF/ CEP	
22.6 Intégrer ses droits et ses obligations en matière de droit civil et de droit commercial dans la gestion de son exploitation.	22.6.1. Identifier les documents ressources informant des dispositions du droit civil applicables à un agriculteur. 22.6.2. Résoudre à partir des documents ressources des problèmes pratiques de droit civil relevant de l'exercice du métier d'agriculteur.	CEF/ CEP	
	22.6.3. Identifier les documents ressources informant des dispositions du droit commercial applicable à un agriculteur. 22.6.4. Résoudre à partir des documents ressources des problèmes pratiques de droit commercial relevant du métier d'agriculteur.	CEF/ CEP	
22.7 Respecter les lois sur les pratiques de commerce, sur l'information et la protection du consommateur.	22.7.1. Identifier les documents ressources informant des dispositions légales en matière des pratiques du commerce et de l'information et la protection du consommateur. 22.7.2. Résoudre à partir des documents ressources des problèmes pratiques de pratique du commerce et de protection du consommateur relevant du métier d'agriculteur.	CEF/ CEP	
22.8 Etablir, interpréter et utiliser les résultats technico-économiques des différentes activités de l'exploitation.	22.8.1. Réaliser un diagnostic économique et financier de l'exploitation et adapter ses actions: - collecter et organiser les données nécessaires à l'élaboration des documents comptables et des résultats technico-économiques de l'exploitation; - comprendre les notions de chiffre d'affaire, de bénéfice brut, de bénéfice net, de marge bénéficiaire; - analyser les comptes de bilan.	CM	En situation concrète, le raisonnement conduisant à l'établissement d'un diagnostic économique et financier de son exploitation est correct et les justifications relatives aux propositions d'actions à mener sont pertinentes.
22.9 Assurer le suivi de la trésorerie de l'exploitation et établir un plan de trésorerie à court terme en fonction des besoins spécifiques du système d'exploitation.	22.9.1. Réaliser un plan financier: - comprendre les éléments d'un plan financier; - élaborer, seul ou avec l'aide d'un conseiller, un budget prévisionnel des recettes et des dépenses, un plan des investissements et de financement.	CEF/ CEP	
22.10 Inventorier les possibilités de financement, leurs incidences fiscales, juridiques, et sociales:	22.10.1. Assurer le financement de son entreprise: - rechercher les conditions de financement les plus avantageuses pour l'entreprise;	CEF/ CEP	

établir ses prévisions financières, notamment en matière d'investissements.	<ul style="list-style-type: none">- <i>rechercher les sources de subventions possibles;</i>- <i>comparer diverses propositions de financement.</i>		
---	---	--	--

Fonction 23 : Agir en acteur de la protection de l'environnement pour raisonner ses choix techniques et économiques (recommandations pour un développement durable).

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
23.1 Mettre en application les recommandations du Plan d'Environnement pour un Développement durable.	23.1.1. Appréhender le concept de développement durable (enjeux, objectifs, approche globale de la gestion de la nature et du paysage, ...) : – identifier les recommandations du Plan d'Environnement pour un Développement durable; – identifier les recommandations du "Code de bonne pratique agricole";	CM	Les explications relatives aux enjeux, aux objectifs, ... du concept de développement durable sont pertinentes. Les recommandations relatives aux actions à mettre en œuvre dans le cadre du "Plan d'environnement pour un développement durable" et du "Code de bonne pratique agricole" sont correctement identifiées et justifiées.
	– <i>appliquer les recommandations du Plan d'Environnement pour un Développement durable;</i> – <i>appliquer les recommandations du "Code de bonne pratique agricole".</i>	CEP	
23.2 Utiliser les alternatives aux méthodes de fertilisation et de lutte chimique contre les ennemis des cultures.	23.2.1. Appréhender les problèmes liés à l'utilisation des engrais et pesticides: – identifier les dégâts possibles causés par une application intensive de pesticides et d'engrais; – comprendre l'influence des fertilisants et des pesticides sur les différents critères de qualité des produits agricoles de l'exploitation.	CM	Les explications relatives : – aux dégâts possibles causés par les engrais et les pesticides, – à l'influence des engrais et pesticides sur la qualité des productions, sont pertinentes.
	23.2.2. Expliquer les méthodes permettant de réduire l'utilisation des fertilisants chimiques.	CM	Les méthodes alternatives pour une utilisation réduite des engrais chimiques sont correctement identifiées. Les explications relatives aux conditions de mise en application de ces méthodes sans nuire à la rentabilité sont pertinentes.
	23.2.3. Déterminer l'optimum économique pour l'application d'un fertilisant.	CM	
	23.2.4. Exposer les méthodes de stockage et d'application des fertilisants naturels donnant un minimum de pertes en éléments nutritifs et évitant leurs effets préjudiciables sur l'environnement.	CM	Les explications relatives aux conditions optimales de stockage et d'utilisation des fertilisants naturels dans le respect de l'environnement sont pertinentes.
	23.2.5. Expliquer les alternatives aux méthodes de lutte chimique en prenant en compte les impacts sur la rentabilité de l'entreprise.	CM	Les méthodes alternatives de lutte chimique sont correctement identifiées. Les explications relatives aux conditions de mise en application de ces méthodes sans nuire à la rentabilité sont pertinentes.

	<i>23.2.6. Identifier le seuil de nuisibilité et les circonstances où l'application de pesticide est possible/nécessaire.</i>	CEF/ CEP	
24.3 Contribuer à la conservation et à l'amélioration du paysage.	24.3.1. Expliquer les raisons de mettre en œuvre les techniques de protection de la biodiversité.	CM	Les explications relatives au fonctionnement d'un écosystème et à la protection de la biodiversité sont justes. Les justifications de l'intérêt d'entretenir et de sauvegarder les espaces verts et les espaces ruraux sont pertinentes.
	24.3.2. Expliquer l'intérêt qu'il y a d'entretenir et de sauvegarder les espaces verts et les espaces ruraux.		
	<i>24.3.3. Conduire une exploitation en harmonie avec la nature.</i>	CEP	

Fonction 24 : Etablir des relations avec les collectivités locales, structures sociales, culturelles, professionnelles et économiques, et participer à leurs fonctionnements.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
24.1 Adhérer à des organismes professionnels de défense et d'aide aux agriculteurs.	24.1.1. <i>Identifier les structures et le fonctionnement d'institutions officielles afin d'en connaître les divers services mis à la disposition des exploitants.</i> 24.1.2. <i>Choisir les structures qui répondent le mieux à ses intérêts.</i>	CEP	
24.2 Adhérer aux structures de la vie locale : commission agricole, CCAT, rénovation rurale, associations culturelles, ...	24.2.1. <i>Repérer les éléments de la vie sociale, culturelle locale et adhérer à ceux qui répondent le mieux à ses aspirations.</i>	CEP	
24.3 Favoriser le dialogue au sein de ces organismes ou structures, entre agriculteurs et citoyens, ...	24.3.1. <i>Comprendre une situation de communication et s'adapter à celle-ci.</i> 24.3.2. <i>Restituer une information, un document.</i> 24.3.3. <i>Ecouter l'autre.</i> 24.3.4. <i>Structurer son raisonnement et exercer son sens critique dans une production orale, écrite.</i> 24.3.5. <i>Donner une "bonne image de marque" de son métier.</i>	CEF/ CEP	

Fonction 25 : s'informer et organiser sa formation permanente.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
25.1 Participer à des visites, des conférences, des stages, des voyages, ... en relation ou non avec ses activités professionnelles.	25.1.1. <i>Pratiquer l'ouverture d'esprit.</i> 25.1.2. <i>Marquer de l'intérêt, s'informer sur ce qui se réalise ailleurs, dans d'autres domaines d'activités, ...</i>	CEP	
25.2 S'investir dans des programmes de formation continuée.	25.2.1. <i>Appréhender les nouvelles technologies.</i> 25.2.2. <i>S'enrichir de compétences nouvelles.</i> 25.2.3. <i>Développer des attitudes d'ouverture à l'égard du changement.</i>	CEP	